

Swatch Group in Schieflage

Industrie Der Gewinn schrumpft, der Aktienkurs schwächelt: Beim erfolgsverwöhnten Uhrenkonzern läuft es gerade schlecht. Das hat tiefer liegende Ursachen.

Jon Mettler

Die Swatch Group, ein Aushängeschild der Schweizer Uhrenindustrie und Retter in der Quarzkrisse, steht heute vor grossen Herausforderungen. Mit seinem breiten Angebot von Luxusmarken wie Omega und Breguet bis hin zu den günstigen Swatch-Uhren ist der Konzern ein Gradmesser für die gesamte Branche mit ihren landesweit 55'400 Angestellten.

Doch das jüngste Halbjahresergebnis zeigt ein besorgniserregendes Bild: Die Swatch Group unter der Führung von Konzernchef Nick Hayek ist Turbulenzen ausgesetzt. Was steckt dahinter?

— **Abhängigkeit von China**

China und dessen Sonderverwaltungszone Hongkong gehören zu den wichtigsten Absatzmärkten der Uhrenindustrie. Doch die Konsumenten dort haben derzeit wenig Lust auf Luxus. Das schlägt sich nicht nur in den aktuellen Exportzahlen nieder, sondern belastet auch das Halbjahresergebnis der Swatch Group.

Ursprünglich führten Industrie und Experten die Rückgänge im chinesischen Markt auf vorübergehende Corona-Lockdowns zurück. Doch nun zeigt sich eine tiefgreifende Veränderung beim Konsumverhalten der Chinesinnen und Chinesen, ausgelöst durch die schlechten Wirtschaftsaussichten.

Gerade im Reich der Mitte befinden sich Uhren unter den Luxusgütern im Wettbewerb mit Lederwaren und Schmuck. Steht ein Kaufentscheid an, werden letztere Produkte einer Uhr eher bevorzugt – vermutlich, weil sie als wertbeständiger eingeschätzt werden.

Weiter zeichnet sich ab, dass chinesische Konsumenten zunehmend auf heimische Markenprodukte wechseln. Diese Verlagerung hin zu lokalen oder nicht-schweizerischen Marken könnte für die Swatch Group einen dauerhaften Verlust von Marktanteilen bedeuten.

— **Personalfreundliche Politik und starker Franken**

Der Reingewinn schrumpfte im ersten Halbjahr auf 17 Millionen Franken – gefährlich nah an einem Verlust für die ansonsten erfolgsverwöhnte Swatch Group. Ein Faktor für die sinkende Profitabilität ist die Politik der Gruppe, in Krisenzeiten keine Stellen in grossem Stil abzubauen. Das führte zu einem Betriebsverlust im Produktionssegment.

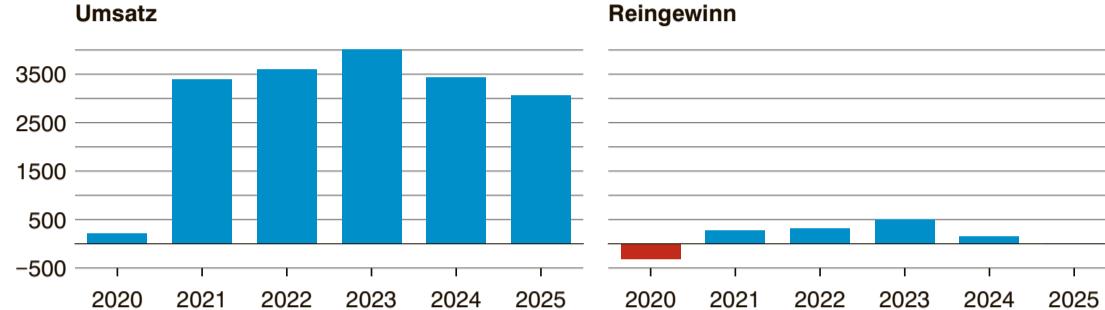
Dies ist eine bewusste Wahl von Konzernchef Hayek. Er nimmt rote Zahlen in Kauf, um die industrielle Grundlage seiner Firma zu schützen. Die Frage ist, ob Hayek dieses Vorgehen auf lange Sicht bei den Anlegern verteidigen kann. Erste Investoren kritisieren bereits lautstark das Management der Swatch Group.

Zusätzlich verschärfen Währungseffekte die Situation. Die Stärke des Schweizer Frankens hat die Swatch Group hart getroffen, was sich im ersten Halbjahr 2025 mit einem negativen Einfluss von minus 113 Millionen Franken zeigte.

Selbst wenn die Gruppe in lokalen Währungen mehr Umsätze und Gewinne erwirtschaftet,

Umsatz und Gewinn rückläufig

Halbjahreszahlen der Swatch Group; in Mio. Fr.

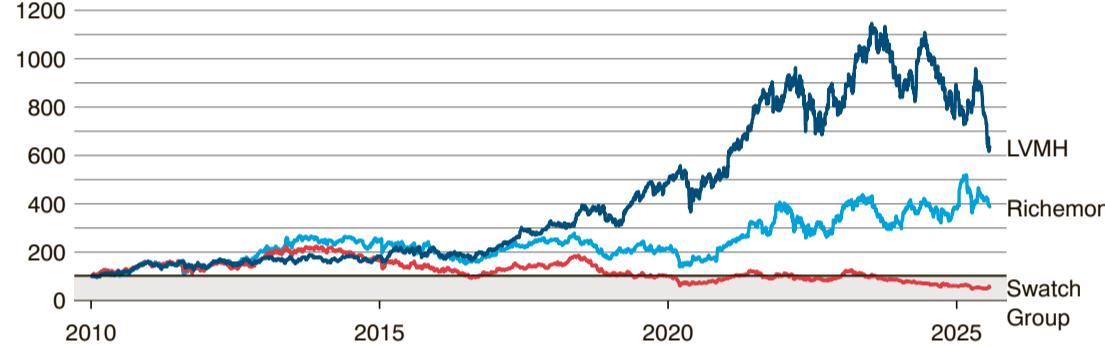


2020 bis 2022: Corona-Pandemie

Grafik: met / Quelle: Swatch Group

Konkurrenz schneidet an der Börse besser ab als die Swatch Group

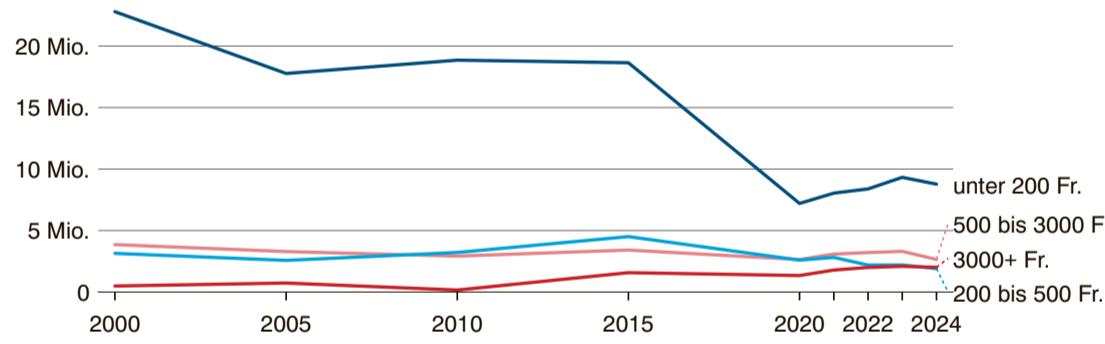
Prozentuale Veränderung des Aktienkurses, indexiert (4. Januar 2010 = 100)



Grafik: met / Quelle: Google Finance

Exporte von Billiguhren brechen ein

Ausfuhren der Schweizer Uhrenindustrie, Stückzahl nach Exportpreis



Grafik: met / Quelle: Fédération de l'industrie horlogère Suisse



Swatch-Group-Chef Nick Hayek.

Foto: Iris C. Ritter

schmelzen diese durch den starken Franken wieder weg. Dieser Gegenwind kommt also erschwendend hinzu.

— **Der Aktienkurs**

der Swatch Group schwächelt

Während Mitbewerber wie LVMH (TAG Heuer) und Richemont (IWC) in den vergangenen Jahren an den Finanzmärkten ein robustes Wachstum verzeichneten, hinkt der Aktienkurs der Swatch Group hinterher.

Diese unterschiedliche Bewertung spiegelt das Vertrauen der Anleger in die jeweiligen Geschäftsmodelle wider. Investoren scheinen breiter aufgestellten Luxusgüterkonzernen mehr zu vertrauen als der Swatch Group.

Mit ein Grund: LVMH und Richemont bieten nebst Uhren auch andere Luxusprodukte wie Mode,

Schmuck oder Lederaccessoires an. Damit können beide Unternehmen Einbussen im Uhrengeschäft ausgleichen.

— **Der Trend**

zu ausgeprägtem Luxus

Das Geschäft mit Uhren erlebt eine zunehmende Polarisierung: Während Luxusuhren für einen Exportpreis ab 3000 Franken weltweit stark gesucht sind, erleben Zeitmesser aus den mittleren und unteren Preissegmenten Rückgänge bei der Nachfrage.

Für die Swatch Group stellt dieser Trend aber eine Herausforderung dar. Denn der Konzern deckt alle Preissegmente ab, einschliesslich des schwächeren Massenmarktes mit der Billigmarke Swatch. Ein Grund dafür ist die Konkurrenz durch die Smartwatch von Technologiekonzernen wie Apple und Samsung.

Die Swatch Group steht deshalb vor einer kritischen Entscheidung: entweder auf den Luxustrend setzen oder im schrumpfenden Markt der Mittelklassemarken neue Impulse geben. Es scheint, als hätte sich die Gruppe für Letzteres entschieden. Die Zusammenarbeit zwischen Swatch und Omega im Rahmen der neuen Modellreihe

Moonswatch bescherte der Billigmarke einen Boom. Weiter hat die Marke Swatch angekündigt, künftig künstliche Intelligenz zu nutzen, damit die Kundschaft ihre eigenen Uhren gestalten kann.

— **Die breite Produktpalette – Fluch und Segen**

Die Swatch Group verfügt über ein breites Portfolio mit 16 Marken. Aus dem Erfolg der Marke Swatch während der 1980er- und 1990er-Jahren entstand die Fähigkeit der Swatch Group, Uhren auch in hoher Stückzahl herstellen zu können. Damit legte sie den Grundstein für ihre industrielle Basis, welche eine breite Markenpalette erst ermöglicht. Doch diese historisch gewachsene Stärke birgt Risiken.

Sollte der Markt in den unteren und mittleren Preissegmenten weiter schrumpfen, dürften Marken unter Druck geraten, die in diesen Kategorien angesiedelt sind. Nebst Swatch und Flik Flak sind das etwa Mido oder Certina.

Darüber hinaus sind Identität und Umsatz der Swatch Group überwiegend auf Uhren ausgerichtet. Das macht die Gruppe anfällig für Schwierigkeiten, wenn es in ihrem Kerngeschäft zur Flaute kommt.

Mis sous pression, les viticulteurs réclament davantage de soutien au Conseil fédéral

Les vignerons dégustent

THIERRY JACOLET

Crise ► «C'est une couche supplémentaire de pression qui ne fait que s'ajouter aux nombreuses autres couches qui pèsent déjà sur la branche et qui va encore amplifier la crise qu'elle traverse. Dans ces accords commerciaux de libre-échange, la Suisse a mis à chaque fois la viticulture dans la corbeille de la mariée.» L'accord avec les pays du Mercosur signé le 2 juillet, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le verre de rouge. Et le vice-président de Vignoblesuisse, François Montet, a du mal à l'avaler.

Cette libéralisation ouvre grand les portes de la Suisse aux vins argentins surtout, même si la quantité reste modeste. Elle se fera sur le dos des acteurs d'un secteur viticole déjà sinistré. «C'est l'accord de trop», s'exaspère Sébastien Badoux. «On a l'impression qu'on ne compte pas aux yeux de la Confédération. Elle nous sacrifie au nom du libre-échange.»

«Vitrine pour le tourisme»

Le ras-le-bol de ce vigneron-encaveur à Chenaux, en Lavaux, fait écho à celui de nombreux autres viticulteurs du pays, inquiets pour leur avenir. Il a fini par réunir ses confrères autour d'une pétition, tout en adressant une lettre au Conseil fédéral il y a trois semaines.

«Nous demandons aux sept Sages de réagir pour redresser notre branche», insiste Sébastien Badoux. «Il faut limiter un minimum les importations et nous soutenir davantage pour que nous puissions vendre notre vin et en vivre décemment. Avec nous, c'est tout un paysage, toute une tradition qui peut continuer d'exister. Le vignoble, c'est une vitrine pour le tourisme suisse.»

Un appel de détresse d'une profession qui espère non seulement du soutien de la part des autorités fédérales, mais aussi du respect et de la reconnaissance. «Nous produisons localement des vins de qualité, en circuit court, avec une traçabilité irréprochable», ajoute-t-il. «Pendant ce temps, la Suisse importe massivement des vins étrangers sans la moindre garantie d'origine.» Guy Parme-



Ce gaucho inspecte les vignobles de La Consulta, à 130 km de Mendoza. Les vins argentins figurent parmi les bénéficiaires de l'accord signé le 2 juillet avec les pays du Mercosur. KESTONE

lin, ministre de l'Agriculture, a de la lecture pour l'été puisqu'un autre courrier désespéré lui a été adressé par l'Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants, fin juin.

La consommation chute

Les vignerons souffrent toujours plus de la concurrence étrangère. Surtout les vins français, italiens et espagnols, qui entrent sans droits de douane et à des prix imbattables sur le marché helvétique. En valeur absolue, la Suisse se situait en 2023-2024 entre la 8^e et la 9^e place du classement des plus gros importateurs de vin au niveau mondial, en termes de valeurs. Et la hausse des tarifs douaniers décidés par Donald Trump va pousser les exportateurs à se rabattre davantage sur ce marché.

Non seulement produits à moindres coûts, les crus européens peuvent aussi compter sur les subventions de leur gouvernement pour muscler leur compétitivité. «Les pays européens

ont des moyens énormes pour investir la place suisse avec un marketing et un soutien à l'exportation que nous n'avons pas», déplore François Montet.

Même combat inégal au niveau de la consommation. Les vins rouges suisses perdent du terrain sur leurs rivaux étrangers: les ventes ont chuté de 20,7% en 2024 pour atteindre 37,7 millions de litres, alors que les vins étrangers ont pu limiter la casse à -3,7% avec 100,4 millions de litres écoutés. Les vins suisses détenaient l'an dernier 35,5% des parts de marché: ils sont dominés à domicile.

«Nous visons les 40%, d'autant que cette année s'annonce comme un bon millésime», souligne Yann Huguelit, président de l'Interprofession de la vigne et du vin de Neuchâtel (IVN). «L'année 2024 a été difficile à cause de la pluie tout l'été.» Elle a fait chuter la production à 75 millions de litres, la deuxième pire récolte des 50 dernières années.

Malgré cet effondrement de la production, les stocks de vin n'en finissent pas de gonfler. «Nous avons du mal à écouter nos vins», reconnaît Sébastien Badoux.

«Toutes les régions viticoles suisses sont touchées. Les marchands refusent encore d'acheter les vins de 2023-2024.» Certains négociants ont drastiquement réduit leurs commandes auprès des vignerons vaudois, aggravant la crise. Résultat: à deux mois des prochaines vendanges, beaucoup de caves n'ont aucune visibilité. «Je n'ai aucune garantie de pouvoir livrer toute ma récolte», s'inquiète-t-il.

Manque de liquidités

Des caves pleines mais à sec... financièrement. «La récolte 2023-2024 dort encore en cuve, faute de liquidités pour payer la mise en bouteille, les bouchons, les capsules...» soupire Sébastien Badoux. François Montet possède 2 hectares d'encavage et de vente directe à Blonay. Il vient à peine de finir d'encaisser la récolte de 2023 pour le raisin livré

en coopérative. Et il a touché il y a seulement un mois la première partie pour celle de 2024: 15 000 francs.

«Le problème, c'est que dans deux mois, je vendange et j'aurai besoin de liquidités pour payer les frais de vendange, qui peuvent aller jusqu'à 40-50 centimes par kilo avec la main-d'œuvre», explique-t-il. Et la situation ne va pas s'améliorer en cette année 2025 pourtant prometteuse sur le papier: François Montet, comme d'autres fournisseurs, a reçu un courrier de la part de Schenk, un de ses acheteurs de raisin, l'informant qu'il allait déclasser une partie des vins en vin de table et ne pas prendre toute la récolte en AOC. «Cette part en vin de table permettra juste de payer les frais de vendanges», se désole-t-il. Aux producteurs de se débrouiller pour liquider les invendus en vrac, c'est-à-dire le vin fini souvent en cuve ou en tonneaux pour la grande distribution et le négoce, à des prix cassés.

Des règles du télétravail pérennisées

FRONTALIERS Un récent avenant à la convention entre la Suisse et la France contre les doubles impositions formalise la possibilité du télétravail transfrontalier jusqu'à 40%. La nouveauté: un échange automatique des données salariales entre les deux pays

JULIE EIGENMANN

C'est une information qui peut sembler anodine, mais qui ne l'est pas tant: Le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) annonçait mardi que l'avenant à la convention entre la Suisse et la France contre les doubles impositions était entré en vigueur le 24 juillet 2025. Il contient de nouvelles règles pérennes d'imposition du revenu du télétravail et sera applicable à partir de janvier 2026.

Alors c'est vrai, tout n'est pas nouveau dans cette annonce: L'avenant fait partie d'une solution convenue fin 2022, et il avait été signé en 2023 déjà. Mais cette entrée en vigueur formalise encore davantage un télétravail transfrontalier possible jusqu'à 40% du temps de travail par année, puisque dans cette limite, les rémunérations rattachées au télétravail sont imposables dans l'Etat de l'employeur. En contrepartie, l'Etat de l'employeur (la Suisse) versera à l'Etat de résidence (la France) de l'employé 40% des

impôts qu'il a prélevés sur les rémunérations versées en raison des activités exercées en télétravail. Une pérennisation qui est une bonne nouvelle, réagit David Talerman, spécialiste de l'expatriation et auteur du livre *Travailler et vivre en Suisse*.

De nouvelles démarches

Mais le communiqué du SFI précise aussi qu'«un échange automatique de renseignements concernant les données salariales garantira l'application des nouvelles règles». Or cette dimension n'existe pas. «Il s'agit d'un dispositif automatique en vigueur à compter du 1er janvier 2026. La Suisse et la France vont échanger les données salariales afférentes à la période fiscale 2026 au plus tard le 30 novembre 2027», détaille au *Temps* le SFI. Le nouveau dispositif impose désormais aux employeurs de collecter les informations en question. Les entreprises devront transmettre les données aux administrations fiscales cantonales.»

Qu'en pensent les entreprises? Larissa Robinson, secrétaire générale du Groupement des entreprises multinationales, atteste que cette nouveauté impliquera pour les employeurs qu'ils devront fournir des données relatives au taux de télétravail accordé à chaque employé frontalier. Cela implique des nouvelles démarches à effectuer pour les employeurs, «mais auxquelles nous nous attendons et pour lesquelles nous avons accompagné les entreprises en organisant des séances d'information. Surtout, sans ces règles et sans cet avenant, aucun télétravail pour les frontaliers ne serait possible».

Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse, y voit des complications «qui vont à l'encontre de la volonté du Conseil fédéral d'alléger les charges administratives des entreprises, et qui vont pénaliser les plus petites d'entre elles». Il regrette ainsi cet «effet collatéral» d'un avenant qu'il salue par ailleurs.



«Sans ces règles et sans cet avenant, aucun télétravail pour les frontaliers ne serait possible»

LARISSA ROBINSON, DU GROUPEMENT DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Autre point non négligeable, sans être nouveau: dans l'avenant, il est défini que dans les «activités exercées en télétravail depuis l'Etat de résidence» sont incluses les «missions temporaires», autrement dit les voyages d'affaires. Le travailleur frontalier français se doit donc de respecter une double limite, un maximum de 40% de télétravail – qui inclut les voyages d'affaires – et un maximum de 10 jours de voyages d'affaires en France ou à l'étranger par année civile.

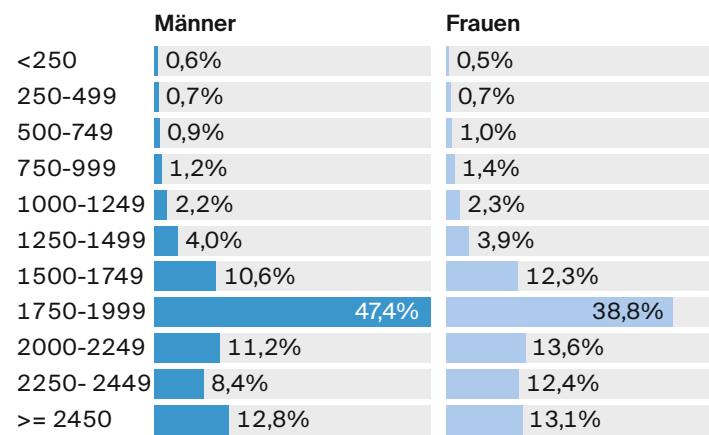
Répartition internationale

Est-ce un obstacle aux voyages d'affaires pour les frontaliers? «Pour rester dans le champ d'application du dispositif, il convient effectivement de respecter cette double exigence», répond le SFI, qui ajoute: «Les missions temporaires au-delà du seuil de dix jours ne sont pas en soi interdites; elles entraînent toutefois la sortie du régime fiscal «télétravail» et donc une répartition internationale des droits d'imposition.»

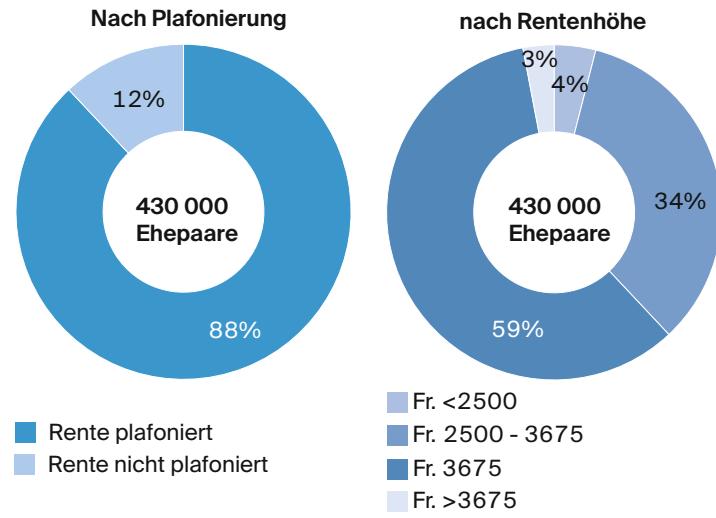
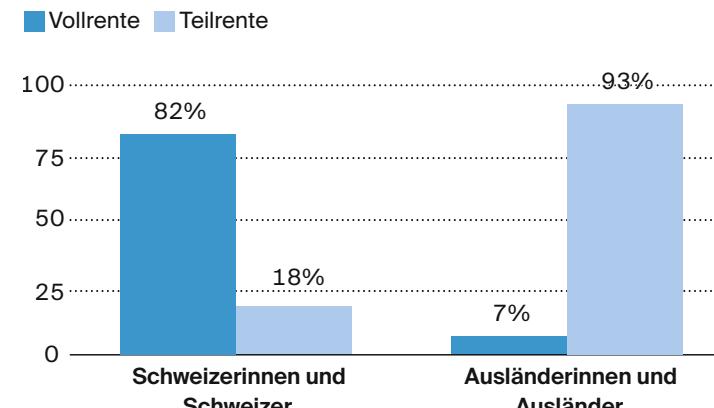
«C'est un clair frein aux voyages d'affaires, pour les multinationales très concernées par les déplacements surtout, puisque les employeurs seront pénalisés financièrement s'ils sortent de ce régime fiscal», commente Marco Taddei.

Cette nécessité de limiter les missions temporaires peut être contraignante dans certains cas, surtout lorsque l'entreprise a son siège en France, et que les employés frontaliers doivent s'y rendre régulièrement, observe Larissa Robinson. «Mais là encore, l'avenant permet tout de même un pourcentage de télétravail, qui inclut les voyages d'affaires, pour les frontaliers.»

A noter par ailleurs qu'un accord-cadre multilatéral, signé notamment par la Suisse et la France, permet depuis 2023 jusqu'à 50% de télétravail transfrontalier sans changement en matière d'assurances sociales. Mais le 40% autorisé dans le volet fiscal reste le plus petit dénominateur commun. ■

Höhe der AHV-Renten in Franken

Nur in der Schweiz wohnhafte Personen

AHV-Renten von Ehepaaren**Voll- oder Teilrente nach Nationalität**

Quelle: BSV/Grafiken: ofi

Die grosse Mehrheit der Ausländerinnen und Ausländer beziehen eine Teilrente, weil sie nicht 44 Beitragsjahre aufweisen.

Wenn sich länger arbeiten nicht lohnt

Eine Frau arbeitet über das Pensionsalter hinaus. Sie erhält eine höhere Rente, ihrem Mann wird sie aber gekürzt. Weshalb?

Doris Kleck

Länger arbeiten? Nur freiwillig. Ein höheres Rentenalter hat die Stimmbevölkerung im letzten Jahr mit einem Nein-Anteil von knapp 75 Prozent verworfen.

Immerhin einen politischen Konsens gibt es aber in der AHV-Politik: «Länger arbeiten soll sich lohnen. Im Fokus stehen deshalb Anreize, über das Referenzalter hinaus freiwillig weiterzuarbeiten.» Das sagte Bundesrätin Elisabeth Baume-Schneider, als sie im Mai die Eckwerte für die nächste AHV-Reform 2030 präsentierte. Der Bundesrat will unter anderem das Höchstalter von 70 Jahren in der AHV abschaffen, sodass ein Rentenaufschub künftig länger möglich wird. Auch der Freibetrag für erwerbstätige Seniorinnen und Senioren soll erhöht werden.

Schon mit der letzten Reform AHV 21 wollten Bundesrat und Parlament das freiwillige Weiterarbeiten im Pensionsalter fördern. So gilt seit 2024 ein

flexibles Rentenalter. Der Bezug einer Teilrente ist möglich. Und längeres Arbeiten soll belohnt werden: Mit zusätzlichen AHV-Beiträgen kann die Rente erhöht oder können Beitragslücken geschlossen werden.

Diese Anpassung zielt in erster Linie auf Menschen, die eine tiefe Rente haben oder nicht während 44 Jahren Lohnbeiträge an die AHV bezahlt haben.

So wie Renate Schneider, die in Wirklichkeit einen anderen Namen hat. Sie hat Jahrgang 1960 und kam 2015 von Deutschland in die Schweiz. Zwei Jahre später heiratete sie ihren Lebenspartner. Im Februar 2024 wäre Renate Schneider regulär pensioniert worden. Doch sie entschied sich, in einem 20-Prozent-Pensum weiterzuarbeiten. Weil ihr die Arbeit noch Freude machte. Und weil sie nur während weniger Jahre AHV-Beiträge entrichtet hatte, belief sich ihre Rente nur auf 466 Franken pro Monat. Sie glaubte, dass sich länger arbeiten mit der

neuen Reform für sie lohnen würde. Wie sie es im Abstimmungskampf um die letzte AHV-Reform im Herbst 2022 immer wieder gehört hatte. Ein Jahr später folgte die Ernüchterung. Renate Schneider entschied sich, in Pension zu gehen. Sie forderte die Neuberechnung ihres Rentenanspruchs. Das zusätzliche Erwerbsjahr führte zu einer Erhöhung der AHV-Rente um 23 Franken auf 489 Franken pro Monat, weil das massgebliche Einkommen für die Rentenberechnung gestiegen ist.

Rentenaufschub war ein Fehler

Doch ihr Ehemann, nennen wir ihn hier Dieter Müller, erhielt am gleichen Tag ebenfalls einen Brief der AHV-Ausgleichsstelle. Diese teilte ihm mit, dass sich durch die Neuberechnung der AHV-Rente seiner Ehefrau auch seine laufende Rente verändere. Diese sinkt um 23 Franken pro Monat auf 1139 Franken. Oder mit anderen Worten: Was Rena-

te Schneider mehr bekommt, wird bei Dieter Müller gekürzt. Es resultiert ein Nullsummenspiel. Das zusätzliche Arbeitsjahr war zumindest rentenmäßig für die Katz.

«Im Nachhinein», sagt Dieter Müller, «wäre es intelligenter gewesen, trotz Weiterarbeit die AHV-Rente bereits zu beziehen – und keine AHV-Beiträge mehr zu bezahlen.» Diese beliefen sich auf immerhin 80 Franken pro Monat oder 960 Franken im Jahr – je hälftig bezahlt von Renate Schneider und ihrem Arbeitgeber.

Die Gründe für das Nullsummenspiel

Doch weshalb hat sich das zusätzliche Arbeitsjahr in diesem Fall nicht gelohnt? Dafür gibt es zwei Gründe.

Erstens der Rentenplafond für Ehepaare. Verheiratete Paare erhalten 150 Prozent der Maximalrente und diese bemisst sich wiederum an den Beitragsjahren. Die Maximalrente liegt aktuell

bei 2520 Franken pro Monat, falls die Person 44 Beitragsjahre aufzuweisen hat. Wegen der Deckung ist die Ehepaarrente in diesem Fall auf 3780 Franken begrenzt. Doch der Plafond kommt eben auch zu tragen, wenn die Einzelrenten tiefer sind.

Dieter Müller verdiente gut als Ingenieur in der Schweiz. Er bekommt die maximale Rente für seine 21 Beitragsjahre. Die Rente des Ehepaars beläuft sich auf 1628 Franken. Hätten die beiden keinen Trauschein, würde sich die Rente auf rund 2000 Franken pro Monat erhöhen.

Die Aufhebung des Ehepaarplafonds wird aktuell im Parlament diskutiert. Die Mitte-Partei hat dazu eine Volksinitiative eingereicht, die der Bundesrat ablehnt. Dem Sozialwerk würden Mehrkosten von 4,1 Milliarden Franken pro Jahr entstehen; zudem haben Ehepaare gegenüber Konkubinatspaaren auch Vorteile bei der AHV.

Zweitens führt ein zusätzliches Arbeitsjahr nach Erreichen

des Rentenalters nicht automatisch zu einem zusätzlichen Beitragsjahr und damit zu einer höheren Rentenskala. Dafür müssen zwei Voraussetzungen in Bezug auf das Mindesteinkommen und Mindestbeiträge erfüllt sein. Doch der Ehepaarplafond erhöht sich wiederum nur, wenn das zusätzliche Erwerbsjahr auch zu einer höheren Rentenskala führt. Ansonsten kommt es zu einem Nullsummenspiel wie beim Ehepaar Schneider/Müller.

Herr Müller will sich nicht beklagen. Er habe genügend Geld aus der zweiten Säule und habe sich noch günstig ein Haus kaufen können bei seiner Ankunft in der Schweiz. Dennoch ist er enttäuscht: Weil alle Renten für Ehepaare gedeckelt werden – nicht nur die Maximalrenten bei 44 Beitragsjahren. Und weil sich länger arbeiten nicht lohnt: «Die letzte AHV-Reform wurde mit dieser Aussage beworben, doch für mich und meine Frau sehe ich keinen Mehrwert in den Neuregelungen.»

Il y a du plastique dans l'air

ÉTUDE Une recherche française révèle que l'air des environnements clos contient 100 fois plus de particules fines de plastique que prévu. Un adulte inhalerait ainsi chaque jour 68 000 – et un enfant 47 000 – de ces poussières qui pénètrent profondément dans les poumons

DENIS DELBECQ

Après l'eau de nos bouteilles, l'air serait une source importante d'exposition aux particules fines de plastique. C'est ce qu'observe un groupe de scientifiques basés à Toulouse (France), dans une étude parue dans la revue PLOS ONE. Les scientifiques ont analysé l'air d'une douzaine de logements et de cinq voitures. Ils ont retrouvé, en moyenne, une concentration de 528 particules par mètre cube d'air, d'une taille comprise entre 1 et 10 micromètres (PM10) dans les appartements, et quatre fois plus dans les véhicules. Des chiffres loin d'être anodins puisqu'en moyenne un adulte inhalerait ainsi chaque jour 68 000 – et un enfant 47 000 – de ces micro-particules.

«Les plastiques sont présents partout dans notre environnement, rappelle Jeroen Sonke, principal auteur de l'étude et directeur de recherche CNRS au laboratoire Géosciences Environnement Toulouse (GET). Historiquement, ce sont surtout les substances présentes dans les océans qui ont été étudiées, depuis la découverte de ce que l'on appelle les mers de plastique. Mais nous en avons retrouvé dans l'eau de pluie et dans l'air au sommet du Pic-du-Midi (2877 mètres d'altitude), ce qui montre bien que ces microplastiques circulent dans l'ensemble de l'atmosphère. Nous nous sommes posé cette fois la question de notre exposition quotidienne puisque l'on sait que les airs confinés contiennent beaucoup plus de poussières qu'à l'extérieur.»

Eviter les contaminations

Les scientifiques ont pris un soin tout particulier pour éviter de polluer leurs résultats par des contaminations indésirables. «Nous avons utilisé du matériel en verre ou en téflon, qui est beaucoup moins utilisé dans la vie courante que les autres plastiques. De plus, nous avons utilisé des filtres «blancs» pour évaluer la contamination liée à l'ensemble des opérations de prélevement et d'analyses.» Les mesures ont montré que ces filtres

LES LOGEMENTS POLLUÉS...

En moyenne, chaque mètre cube d'air contient 528 particules polymères d'une dimension comprise entre 1 µm et 10 µm

Polyéthylène	76%
PDMS	6,3%
Polyamide	5,6%
Polypropylène	4,2%
PET	4,2%
PHB	1,4%
PBT	1,4%
Polystyrène	0,7%
ABS	0,7%

Graphique: Denis Delbecq pour Le Temps | Sources: J. Sonke et al., PLOS ONE, 30 juillet 2025

contenaient dix fois moins de particules fines de plastique que les filtres qui ont servi à récupérer les poussières présentes dans l'air.

Dans les appartements, c'est le polyéthylène qui domine, avec 76% des particules retrouvées, devant le PDMS (une sorte de silicone), le polyamide (nylon), le polypropylène et le PET. «Ce sont des plastiques que l'on retrouve dans les rideaux, les tapis, les canapés mais aussi dans les vêtements que l'on porte, les ordinateurs, les prises et les câbles électriques, etc.»

Aérer les locaux

Dans les voitures, les scientifiques ont retrouvé les matériaux classiques utilisés dans les habitacles, notamment le polyamide (25%), l'ABS (19%) et le PET (19%). «Ce sont des polymères utilisés dans les textiles des sièges et les panneaux de plastique dur, qui vieillissent à force d'être frottés et exposés au rayonnement ultraviolet, et sont de plus en plus susceptibles de se fragmenter», précise Jeroen Sonke.

Que risque-t-on à respirer cet air vicié de fins polymères? «Il est trop tôt pour établir des preuves statistiques car les études manquent,

...ET LES VOITURES ENCORE PLUS

En moyenne, chaque mètre cube d'air contient 2238 particules polymères d'une dimension comprise entre 1 µm et 10 µm

Polyamide	25%
ABS	19%
Polyéthylène	19%
PET	14%
Polypropylène	8%
PDMS	8%
PS	3%
PVC	3%

«On sait que les particules fines ont un pouvoir irritant dans les poumons et peuvent pénétrer dans le sang et nos organes»

JEROEN SONKE, DIRECTEUR DE RECHERCHES CNRS AU LABORATOIRE GET

Alors que s'ouvrent les négociations pour un traité global sur le plastique, à Genève le 5 août sous l'égide de l'ONU, les industriels de la pétrochimie combattent ardemment les tentatives de limiter l'usage du plastique. «La production de plastique pourrait tripler dans le monde d'ici à 2060, selon les projections de l'OCDE. C'est terrible de voir que les industriels explorent de nouveaux terrains comme l'Afrique ou l'Inde. Sans compter que cette activité est déjà responsable de 4% des rejets de gaz à effet de serre.»

Jusque dans les cellules

Si cette étude, l'une des premières du genre sur les particules fines aériennes de plastique, inquiète, elle laisse entendre un problème de plus grande ampleur. Car à force de se fragmenter, chaque poussière plastique se transforme en un nombre considérable de nanoparticules, d'une taille inférieure à 1 µm, dont certaines sont susceptibles de pénétrer au cœur même des cellules.

Les scientifiques de Toulouse estiment ainsi, sur la base de leurs résultats, que chacun d'entre nous respirerait quotidiennement entre 650 000 et 2 350 000 particules d'une taille comprise entre 0,1 µm et 1 µm, et jusqu'à 50 millions de particules dix fois plus petites... «Ce ne sont que des extrapolations et ce type de mesures n'a à ma connaissance jamais été fait dans l'air, reconnaît Jeroen Sonke. Mais pour les PM10, nous avons observé des concentrations 100 fois plus élevées que les extrapolations antérieures. Il y a donc de vraies raisons d'être inquiets.» ■

528

Le nombre de particules par mètre cube d'air, d'une taille comprise entre 1 et 10 micromètres, analysées dans l'air de logements et de voitures.

50

En millions, le nombre de nanoparticules (moins de 1 micromètre) que chacun d'entre nous respirerait quotidiennement.

Le soleil domestiqué, fiction d'un avenir très probable

LA SUISSE DE DEMAIN (4)

En 2030, les Favre vivent en quasi-autonomie énergétique. Ce portrait imaginaire, mais solidement ancré dans les réalités technologiques et législatives d'aujourd'hui, montre comment une famille pourrait produire, stocker et partager son électricité solaire

RICHARD ETIENNE

C'était une bonne idée, cette pose de panneaux solaires sur la façade de la maison. La famille Favre avait hésité avant de les installer en 2025. Ça se faisait rarement à l'époque, mais la subvention spéciale dédiée aux installations sur des façades l'avait convaincue. Et leur orientation tournée vers le sud leur permet l'hiver – quand l'électricité solaire manque et que la lumière est basse – de produire plus que les ardoises solaires sur le toit.

Les Favre forment une famille typique de la classe moyenne supérieure en Suisse en 2030. Propriétaires de leur maison, ils ont opté une dizaine d'années plus tôt pour une installation photovoltaïque. C'était la crise énergétique, après la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine. Une certaine peur – le Conseil fédéral évoquait alors des risques de pénuries d'énergie – et une rentabilité formidable sur les marchés de l'électricité les avaient poussés à poser une trentaine de panneaux sur leur toit (ceux de la façade sont arrivés plus tard).

Le bon vieux temps

C'était formidable: l'installateur leur avait promis qu'en dix ans tout serait amorti. En 2024, les SIG – les Favre habitent à Genève – reprenaient leur surplus d'électricité pour plus de 16 centimes le kilowattheure, et ce, sur toute l'année! A l'époque, c'était la ruée des petits propriétaires car les gestionnaires du réseau de distribution (GRD) rachetaient tout à bon prix.

Durant la crise énergétique, chaque année, la puissance photovoltaïque installée en Suisse battait un nouveau record et dépassait les prévisions de Swissolar, la fairière du secteur: en 2020, l'année du covid, 476,3 mégawatts en plus. En 2021, 683 MW. Puis, 1083 MW en 2022,

1640 MW l'année suivante, 1780 MW en 2024... On croyait que ça ne s'arrêterait jamais.

D'autant plus qu'on lisait que les volumes explosaient partout, surtout en Chine, mais aussi dans les pays voisins. Dans le monde, le secteur sortait de deux décennies de croissance folle, passant d'un statut de niche pour riches écologistes à la principale source d'énergie nouvelle de la planète. En 2024, 600 gigawatts photovoltaïques avaient été installés dans le monde. Jamais une énergie ne s'était développée aussi rapidement dans l'histoire. Il avait fallu 70 ans pour atteindre le premier térawatt de puissance solaire, mais seulement deux ans pour doubler ce chiffre. Tout allait si vite, plus vite qu'en Suisse. Le journal *Le Temps* avait même dit que notre pays était «à la traîne».

Et puis, patatras, la tendance s'est inversée à la surprise générale. En fait, ça n'avait rien de surprenant et chez Swissolar on l'avait vite compris: un rééquilibrage était nécessaire après cette folle croissance et une fois les menaces de pénuries énergétiques estompées. La population craignait davantage l'inflation, les coûts des assurances maladie. Les pouvoirs d'achat baissaient, il fallait boucler les fins de mois. Et l'électricité solaire était devenue moins rentable. Ou plutôt, elle avait retrouvé son niveau d'avant-crise, avec des tarifs de reprise à moins de 10 centimes. Il y a eu des failles parmi les installateurs.

Les médias s'en étaient émus. Il faut dire qu'un tel retournement, ça fait vendre. Tant et si bien qu'on croyait qu'avec le solaire, on allait désormais perdre de l'argent. C'était le temps de l'entrée en vigueur de la loi sur l'électricité. Un texte complexe que personne ne comprenait vraiment. Peut-être a-t-il participé à refroidir la demande aussi car il laissait entendre que les tarifs de reprise allaient baisser. En réalité, il permettait aux GRD de les fixer au trimestre.



Il offrait de nouveaux outils, comme les «communautés électriques locales». On n'en a pas encore vu beaucoup, des CEL...

Sentiment de légèreté

La famille Favre, ça ne lui faisait ni chaud ni froid. Pour elle, la revente de son électricité, c'était plus un jeu qu'une velléité de faire baisser ses charges. Une tentative d'autoconsommer au maximum, de moins dépendre du réseau, de lutter à son échelle contre le réchauffement climatique. De faire sa part. Elle avait d'ailleurs remplacé sa chaudière à mazout par une pompe à chaleur après avoir posé les panneaux. La machine, gourmande en électricité, l'avait ensuite incitée à acheter une batterie.

Depuis, l'été, le ménage ne dépendait quasiment plus du réseau. Etre autonome, ça donne un sentiment de légèreté. D'autant plus que pendant les premières années, les Favre revendaient quantité d'électricité aux SIG. L'hiver par contre, la batterie ne tenait pas longtemps: tout ou presque était absorbé par la pompe à chaleur et les coûteux travaux d'isolation de la villa, les Favre ne les ont finalement jamais entrepris. Ça aurait pourtant beaucoup aidé.

La loi sur l'électricité avait quand même de gros mérites. Elle protégeait les petits producteurs des prix négatifs, avec des tarifs de reprise garantis à 6 centimes

le kilowattheure, même à 8 centimes en comptant les garanties d'origine. De quoi amortir une installation photovoltaïque ordinaire en une vingtaine d'années – comme avant la crise énergétique, somme toute. Elle permettait aux petits producteurs d'électricité de s'organiser. On parlait des CEL, c'est vrai. Mais c'était aussi ce texte qui allait permettre l'élargissement du cadre légal des Regroupements au sein de la consommation propre, les fameux RCP.

Les Favre en ont formé un en 2027. L'idée, c'était de valoriser l'énergie le mieux possible. Pas forcément financièrement, mais plutôt vis-à-vis du réseau, et bien sûr de privilégier l'autoconsommation. Ça tombait bien: le profil de la famille voisine, les Müller était complémentaire – elle ne produisait rien, mais consommait beaucoup – et la jonction de sa villa avec le réseau était la même que celle de ses voisins.

Batterie bidirectionnelle

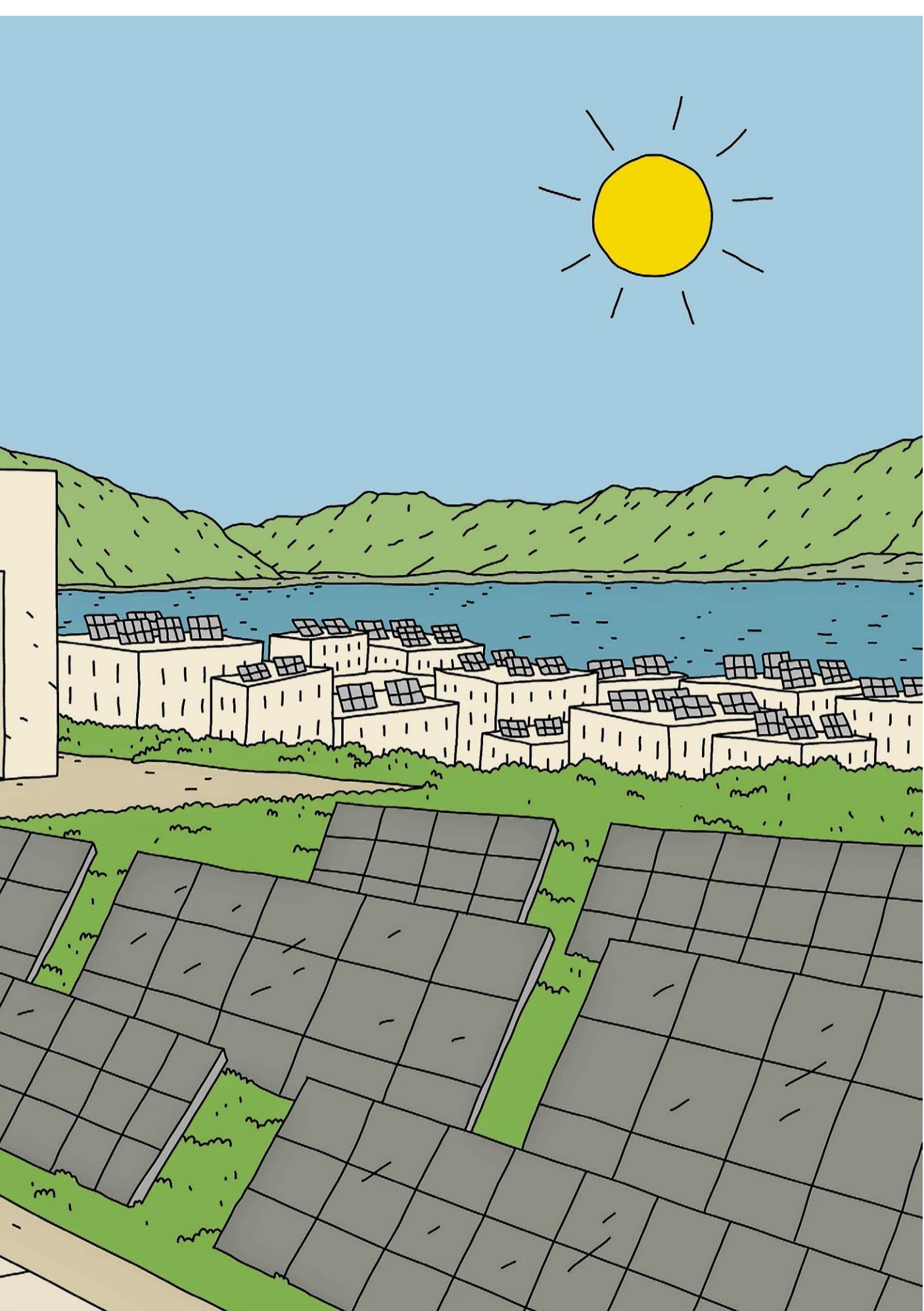
Les Favre vendaient donc leur excédent d'électricité à bon prix (celui réservé aux locataires, à savoir 80% du tarif des SIG) aux Müller. Aux yeux du GRD, ils ne représentaient plus qu'un seul client et l'utilisation du réseau entre les deux maisons était gratuite. Pas de taxes non plus sur l'électricité produite au sein du RCP (quand l'électricité était fournie par les

SIG par contre, les frais de réseau habituels et les taxes étaient appliqués).

Pour optimiser leur production, la famille Favre a acquis un véhicule électrique doté d'une batterie bidirectionnelle. Elle a pu ainsi se recharger en se connectant au circuit de la maison, mais aussi l'alimenter, les jours de pluie ou la nuit. Ce dispositif complétait la première batterie.

LE PHOTOVOLTAÏQUE S'IMPOSAIT COMME PRINCIPALE NOUVELLE SOURCE D'ÉNERGIE

En fait, chaque année, les outils se sont affinés pour composer au mieux avec les intermittences du solaire et bien exploiter la production familiale. Ces derniers temps, les efforts ont été faits en fonction du réseau, qui pâtit de toute cette nouvelle puissance solaire. Surtout en fin de matinée, quand les batteries commencent à être rechargées et qu'il doit absorber la production photovoltaïque toujours plus massive.



Que coûtera l'énergie dans cinq ans?

CONSOMMATION En Suisse, la part des hydrocarbures va baisser et l'économie s'électrifier davantage. Difficile toutefois d'anticiper le montant des factures car, tant pour les carburants que pour le gaz et l'électricité, les tarifs dépendent de facteurs volatils

Quels seront les prix de l'énergie en 2030? C'est la question à 300 francs, soit le montant moyen estimé qu'un ménage suisse paie à la fin du mois. Précisons tout de suite que, malgré la crise énergétique et l'encre qu'elle a fait couler, ce montant est assez faible et que cette donnée est difficile à obtenir. Parce qu'elle varie selon les profils mais aussi parce que les bailleurs précisent rarement quelles parts des charges qu'ils facturent aux locataires portent sur l'énergie.

Nous sommes arrivés à 300 francs en additionnant les dépenses mensuelles moyennes en énergie, par ménage en 2022 (l'année la plus récente pour laquelle il existe des données), pour les logements et les carburants. En Europe, les montants des factures sont comparables mais comme les revenus sont moindres, les enjeux sont vite plus importants. Au Pakistan et au Nigeria, ces ardoises peuvent s'avérer être plus salées, selon une étude du groupe Utility Bidder publiée en 2022.

Mix qui change

Faire un pronostic sur ces tarifs est encore plus difficile car ils dépendent de nombreux facteurs volatils. On peut par contre se faire une idée du mix énergétique suisse de 2030, ce qui permet de mieux saisir l'importance de tel ou tel agent énergétique et donc de son prix.

En Suisse, la tendance de ces dernières années est claire et elle devrait se confirmer: la consommation énergétique totale du pays diminue. Les produits pétroliers sont prépondérants mais en baisse tandis que l'électricité gagne du terrain.

La consommation d'énergie totale a augmenté durant des décennies et culminé vers 2010 avant de décliner. La part des combustibles (en gros, le mazout) dans les systèmes de chauffage est prépondérante mais elle baisse depuis une quarantaine d'années tandis que, dans le transport, celle des carburants est stable. Le parc automobile a en effet beau s'électrifier, il grandit aussi.

En 2000, les produits pétroliers représentaient 60% de la consommation d'énergie en Suisse et 46% en 2024. Sur ce même laps de temps, la part du gaz est restée stable (11-12%) et l'économie s'est électrifiée: en 2000, 22% de l'énergie était consommée sous forme d'électricité, un chiffre qui est passé à près de 27% l'an dernier. En 2030, selon la Confédération, la consommation totale d'énergie va encore baisser, la part des hydrocarbures aussi et celle de l'électricité s'accroître.

Le reste est flou

Les factures énergétiques des Suisses continueront donc de dépendre des prix des hydrocarbures – mais peut-être un peu moins – et de l'électricité – sans doute un peu plus. Le reste est flou et aucun institut ne se risque d'ailleurs à faire des prévisions.

«Plus tu as de solaire et d'éolien dans ton mix, plus les prix seront bas car leurs coûts d'exploitation sont proches de zéro. Par contre, ils engendrent plus de volatilité car s'il n'y a pas de vent ni de soleil, l'hiver, qui plus est, les tarifs peuvent vite exploser», affirme Stéphane Genoud, professeur en gestion de l'énergie à la HES-SO Valais. «J'estime donc que les distributeurs vont à l'avenir proposer des prix établis sur une certaine durée et légèrement supérieurs au marché, pour anticiper les périodes de volatilité.»

C'est d'ailleurs ce qui se passe en Espagne aujourd'hui, un pays où le taux de renouvelables est élevé et peu connecté au réseau européen (ce qui l'empêche d'échanger beaucoup d'électricité avec l'UE et donc de lisser ses prix), selon le spécialiste.

Disparités en vue

«Je m'attends à ce que des différences de prix plus importantes soient présentes entre les saisons et entre les heures. En hiver, l'électricité sera chère et meilleur marché en été», renchérit Yannick Sauter. Le coordinateur romand de l'organisation Swissolar estime qu'il y aura ensuite des variations entre les heures pleines et les heures creuses (des plages horaires, généralement la nuit, où la demande en électricité est plus faible). Durant les heures creuses en été, le kilowattheure se vendra aux alentours de 20 centimes là où cette même quantité d'électricité vaudra 45 centimes pendant les heures pleines l'hiver, selon Yannick Sauter. Quant aux hydrocarbures, les signaux contradictoires sont réputés pour rendre quasiment impossible les prévisions fiables sur l'évolution de leurs prix. On peut noter qu'actuellement les tarifs sont bas, parce que la demande est faible et qu'elle pourrait le demeurer car les énergies renouvelables se déplacent plus vite que prévu. En même temps, il faut creuser toujours plus loin pour extraire du gaz et du pétrole car les réserves facilement accessibles se raréfient, ce qui augmente les coûts, tandis que l'offre, pour des questions géopolitiques ou autres, peut aussi se restreindre. ■ R. É.

La loi sur l'électricité a esquissé des solutions. Sa tarification trimestrielle permet de mettre des bas tarifs de reprise l'été – mais pas à moins de 6 centimes, la population était donc protégée des prix négatifs – et de les élever l'hiver, quand les besoins sont plus importants. Mais ce mécanisme était grossier. Très vite après son entrée en vigueur, des discussions ont été menées pour permettre aux GRD de varier les tarifs de reprise au quotidien, voire d'heure en heure. La loi permet également de brider l'injection solaire des particuliers (mais pas plus de 3%), pour prévenir les surcharges. Ces cinq dernières années, on a appris ce qu'est l'écrêtage comme, durant la crise énergétique, le public a intégré la notion de pénurie hivernale.

C'est ainsi que l'installation de la famille Favre avait une puissance de 12 kW mais son onduleur était paramétré à 8 kW pour limiter la nécessité de renforcer le réseau tout en bénéficiant de l'électricité quand on en a besoin. Car le courant qui a de la valeur est celui qui arrive au bon moment. Mais là aussi, c'était grossier, et des solutions techniques sont venues affiner tout ça.

Comme ce boîtier que les Favre ont installé en 2028 à côté de leur onduleur. Il est doté d'une intelligence artificielle qui les aide à mieux valoriser l'installation du RCP, afin d'autoconsommer toujours plus. En été, quand il y a trop d'électricité,

la famille Müller lance d'ailleurs la lessive dès qu'une chaussette est sale. Le boîtier intègre cela de façon automatique. Un jour ensoleillé à midi, il enclenche la pompe à chaleur afin qu'elle engendre une réserve d'eau chaude qu'elle n'aura plus à créer le soir, quand le foyer dépendra de l'électricité du réseau. En parallèle, il peut solliciter la moitié de la batterie de la voiture, qui a de toute façon trop d'autonomie. Il regarde quelle est la meilleure option toutes les dix secondes.

L'union fait la force

Le dispositif met aussi l'installation des Favre au service du réseau dans le cadre de ce qu'on appelle une centrale électrique virtuelle. Il peut aussi en effet activer les batteries ou les panneaux du RCP selon les besoins du système et faire de même avec une dizaine de milliers de petites installations à travers le pays. Jadis, Swissgrid, le gestionnaire du réseau à très haute tension, comptait surtout sur des centrales de pompage-turbignage pour garantir l'équilibre du réseau. Désormais, il peut aussi compter sur les nouvelles énergies renouvelables disséminées à travers le pays. S'il pleut à Zurich mais qu'il fait beau à Genève, la centrale virtuelle peut soutirer de l'énergie excédentaire du bout du Léman pour alimenter la capitale économique en électricité.

Les Favre sont d'autant plus contents d'en faire partie qu'ils sont rémunérés pour cela – 200 francs par an – pour le service rendu. En fait, ils ne font rien: ils se contentent de mettre leur installation à la disposition du système sans en ressentir les effets. La première centrale électrique virtuelle en Suisse a vu le jour en 2025.

A partir de 2027, le rythme des installations photovoltaïques a recommencé à croître. On renouait même avec les taux de la crise énergétique. Il le fallait d'ailleurs, rien que pour respecter la loi sur l'électricité. Elle dit que la Confédération doit atteindre 35 TWh d'électricité d'origine renouvelable – hors hydraulique, donc surtout du solaire – d'ici à 2035, puis dix térawattheures de plus en 2050. Des nouvelles lois cantonales ont aussi eu un impact. A Genève, le peuple a voté en 2025 pour une obligation d'installer des panneaux sur les nouveaux bâtiments ou lors de rénovation.

En 2027, 1840 MW de puissance photovoltaïque ont été ajoutés en Suisse. L'année suivante, la barre de 2000 MW était franchie et en 2029, 2340 MW ont été installés. Avec une production supérieure à 15 TWh d'électricité en 2030, qui correspond à un cinquième de la consommation nationale, le solaire est devenu un pilier du mix énergétique suisse, aux côtés de l'hydraulique. Il y a 20 ans, c'était encore impensable. ■

La consommation d'électricité accélère dans le monde

Malgré un contexte macroéconomique mondial incertain, la demande d'électricité s'envole, détaille l'Agence internationale de l'énergie. Et la part des énergies renouvelables dans le mix mondial dépasserait 20 % rapidement.



Le solaire et l'éolien devraient couvrir 90 % de la hausse de la demande d'électricité en 2025. (Pascal Rossignol/Reuters)

Par **Noé Fridman**

Publié le 30 juil. 2025 à 15:50 | Mis à jour le 30 juil. 2025 à 17:43

La bousculade mondiale d'électrons reste insensible à l'atonie de l'économie. Un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié mercredi anticipe la poursuite d'ici à 2026 de la consommation mondiale d'électricité, en forte augmentation au premier semestre 2025.

Les taux de croissance atteindraient 3,3 % cette année et 3,7 % l'an prochain, dépassant largement la moyenne de 2,6 % enregistrée entre 2015 et 2023.

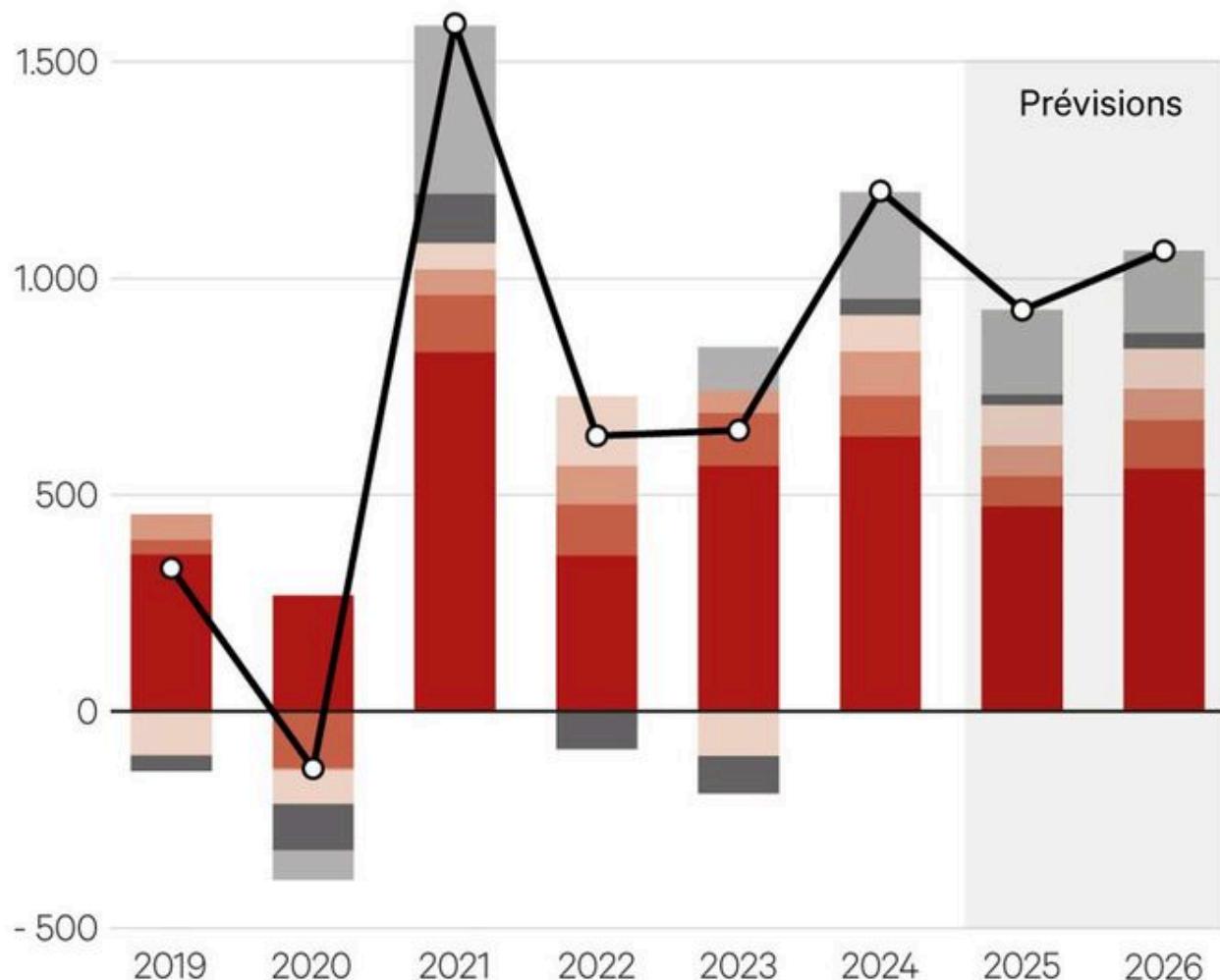
La Chine, qui représente à elle seule 50 % de la croissance de la demande d'électricité comme en 2024, enregistrerait 5 % de croissance en 2025, et 5,7 % en 2026.

La demande sera également soutenue par l'Inde, à 6,6 % l'an prochain. Même tendance aux Etats-Unis, à 2,2 % en 2026 alors que l'essor de la consommation européenne plafonnerait autour de 1,5 %.

La demande mondiale d'électricité tirée par la Chine

Consommation annuelle supplémentaire, en térawattheures

█ Chine █ Inde █ Asie du Sud-Est █ Etats-Unis
█ UE █ Autre █ Variation nette



SOURCE : AIE

 **Les Echos**

Développement des infrastructures numériques

En Chine, ce sont l'[électrification des usages](#) (véhicules électriques, pompes à chaleur) et le développement des infrastructures numériques (centres de données, réseaux 5G) qui tirent la demande.

L'essor de l'électricité indienne repose sur celle de l'industrie et des services, ainsi que sur l'augmentation de l'équipement des ménages en climatiseurs.

Les Etats-Unis, eux, se distinguent par l'expansion continue des centres de données, dont la consommation, déjà significative avec 180 TWh en 2024, devrait être dopée par les investissements massifs dans l'intelligence artificielle.

L'émergence de nouvelles industries de haute technologie, comme la fabrication de semi-conducteurs et de batteries, contribue également à l'augmentation de la demande. L'Europe se distingue par la faiblesse de sa croissance et une production industrielle stable.

Rôle croissant des énergies renouvelables

L'augmentation de la demande mondiale d'électricité s'accompagne d'une transformation progressive du mix énergétique, marquée par l'essor des énergies renouvelables.

L'éolien et le **solaire** devraient couvrir 90 % de l'augmentation de la demande mondiale d'électricité en 2025. Ensemble, leur production devrait dépasser les 5.000 TWh en 2025 et 6.000 TWh en 2026, contre 4.000 TWh en 2024. Leur part dans le mix électrique devrait ainsi passer de 15 % en 2024 à 17 % en 2025, puis près de 20 % en 2026.

En face, la production d'électricité à partir du charbon devrait amorcer une baisse dès 2025, après une croissance de 1,3 % en 2024.

Ainsi, les énergies vertes devraient dépasser le charbon au plus tard en 2026, marquant un tournant historique : la part du charbon dans la production totale passera sous la barre des 33 % pour la première fois depuis un siècle.

Nouveau record pour le nucléaire

Cette inflexion est particulièrement visible en Chine et en Inde, où la production thermique a diminué au premier semestre 2025, en raison du déploiement du massif des énergies renouvelables.

La situation est plus contrastée aux Etats-Unis, où le recours au charbon a augmenté en raison de la hausse des prix du gaz. Dans l'Union européenne, la production à partir de charbon a augmenté de 3 % au premier semestre afin de compenser la baisse de l'éolien et de l'hydraulique sur le continent.

Enfin, la production mondiale d'électricité **nucléaire** est en passe d'atteindre un nouveau record en 2025 et poursuivra sa progression en 2026. Elle est portée par le renouvellement de centrales au Japon, la forte production aux Etats-Unis et en France, et la mise en service de nouveaux réacteurs en Chine, en Inde, en Corée du Sud et dans plusieurs autres pays.

Cette source d'énergie devrait progresser de 2 % en moyenne sur la période 2025-2026, pour atteindre près de 3.000 TWh en 2026.

Noé Fridman ()

La Suisse, un pays de locataires gouverné par des propriétaires

Lobbying immobilier L'Assemblée fédérale est composée à 70% de propriétaires alors que deux tiers des Suisses louent. D'où l'échec systématique des réformes du système.

Markus Brotschi

La Suisse fait partie des pays qui comptent le plus de locataires. Seule une personne sur trois possède son logement, un taux bien inférieur à celui observé dans la quasi-totalité des pays européens. En Allemagne, 47% de la population est propriétaire de son logement, contre 63% en France et 70% aux Pays-Bas. On pourrait donc penser qu'en Suisse, les politiques se disputent les faveurs des locataires. Pourtant, le parlement se préoccupe avant tout des propriétaires.

L'abolition de la valeur locative, par exemple, figure à l'ordre du jour depuis trente ans sans interruption. En 1999, 2004 et 2012, des projets visant à abolir ou réduire cet impôt ont été rejetés lors de votations populaires. À chaque refus, l'Assemblée fédérale relance la procédure. La prochaine votation aura lieu le 28 septembre. Pendant huit ans, le parlement a œuvré à cette réforme pour finalement parvenir à un compromis capable de rallier une majorité.

Cette fois, il s'agit d'introduire un impôt sur les résidences secondaires, condition préalable à l'abolition de la valeur locative. L'Association des propriétaires fonciers (APF) milite activement pour supprimer cet impôt, mal accepté par les propriétaires. Malgré des échecs répétés, les propriétaires fonciers ont toujours réussi à mettre la valeur locative à l'ordre du jour du parlement.

À l'écoute des propriétaires

Leurs demandes sont généralement plus écoutées au parlement que celles de l'Association suisse des locataires (Asloca). Et ce, malgré l'importance croissante des loyers élevés et de la pénurie de logements dans le baromètre des préoccupations de la population.

Même si l'APF enchaîne les échecs lors des votations populaires, elle parvient généralement à faire passer ses revendications au parlement. Récemment, elle a cherché à faciliter les résiliations de bail pour les propriétaires souhaitant récupérer leur logement à usage personnel et à durcir les règles de sous-location. Ces propositions ont été acceptées au parlement, mais l'Asloca les a fait échouer par référendum.

Toutes les mesures proposées contre les loyers abusifs ont échoué, de même que les demandes visant à mieux protéger les locataires en cas de résiliation de bail. Le parlement rejette même de petites modifications, comme l'obligation pour les bailleurs de publier le loyer précédent lors d'une nouvelle location. C'était déjà le cas en 2016, quand cette initiative avait été préconisée par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann (PLR/BE).

L'Asloca perdante

Le conseiller national et vice-président des Verts Michael Töngi (LU) ne se souvient pas d'une



Deux tiers de la population suisse sont locataires. Urs Jaudas

intervention visant à améliorer la protection des locataires qui aurait obtenu une majorité au parlement. Pourtant, le vice-président de l'Association suisse des locataires siège depuis plus de sept ans au Conseil national. La majorité bourgeoise suit généralement les positions de l'APF, explique l'écologiste. Il en résulte qu'au Conseil national, même les revendications qui ont peu de chances de passer devant le peuple sont adoptées. Les deux chambres ont ainsi approuvé l'initiative de l'ancien président de l'Association des propriétaires et ancien conseiller national UDC, Hans Egloff: «Loyers usuels dans la localité ou dans le quartier. Instaurer des critères à valeur probante.» L'objectif resterait inchangé: légitimer les hausses abusives pour imposer insidieusement les loyers du marché. Le Conseil national élaborerait une modification de la loi.

Contrairement aux questions liées au travail, qui donnent parfois lieu à des alliances politiques dans le cadre de partenariats sociaux, aucun mécanisme équivalent n'existe pour les questions de droit du bail, explique Michael Töngi. Employeurs et syndicats s'accordent sur la nécessité de protéger les salaires et conviennent de mesures d'accompagnement contre le dumping salarial étranger. Il aimeraient que ce type de collaboration existe entre l'association des propriétaires et celle des locataires. Les intérêts communs sont nombreux, par exemple, la lutte contre les prix élevés des terrains.

Philippe Matthias Bregy, président du Centre et membre du comité directeur de l'APF, conteste l'idée que les propriétaires soient souvent favorisés au parlement. Au contraire, les deux parties se retrouvent souvent dans une impasse. Les projets rejetés en novembre, lors de la vo-

tation populaire, auraient répondu aux préoccupations légitimes des propriétaires, notamment leur droit d'occuper eux-mêmes les logements qu'ils mettent en location. Les inquiétudes des locataires auraient aussi été prises en compte, en encadrant l'utilisation des appartements loués sur Airbnb. Pour le conseiller national haut-valaisan, seules les réformes bénéficiant aux locataires ont une chance d'aboutir. Concernant le critère des loyers usuels dans la localité et le quartier, il faut clarifier la situation pour les propriétaires comme pour les locataires.

Pression des propriétaires

L'Association suisse des propriétaires fonciers figure parmi les acteurs importants, souligne le politologue Michael Hermann. Contrairement à l'Union suisse des paysans, elle exerce son influence principalement en publiant des recommandations de vote pour les candidats politiques. Les députés bourgeois, qui dépendent de ces soutiens, font face à des pressions pour approuver les revendications politiques de l'APF. «Cela a pour conséquence que certains par-

lementaires approuvent des interventions qu'ils rejettent personnellement», ajoute-t-il. C'est ce qui s'est passé avec le projet d'abolition de la valeur locative. Le politologue est convaincu que tous ceux qui affichent publiquement leur soutien à la réforme ne l'apprécient pas nécessairement à titre personnel.

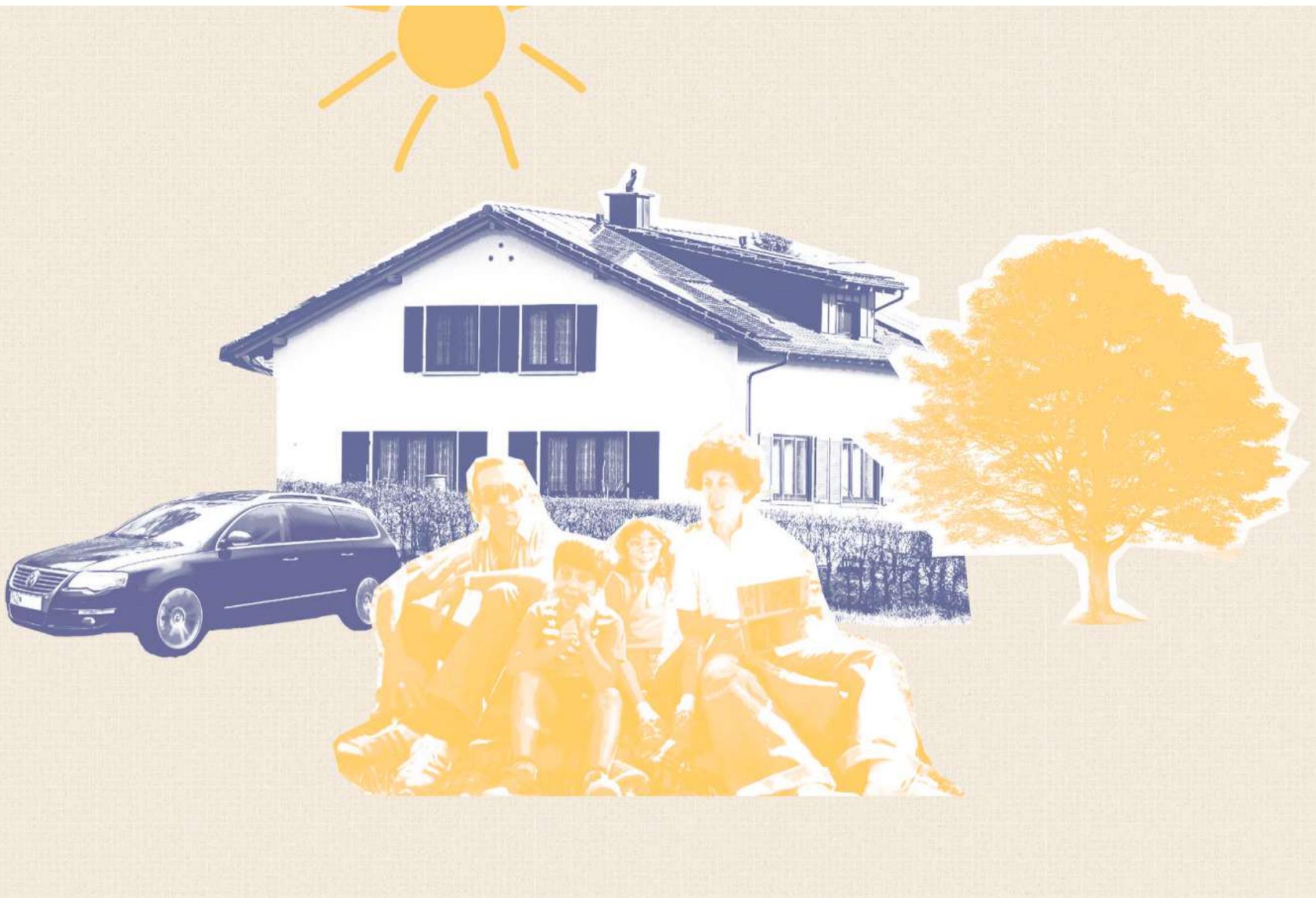
Berne déconnectée

C'est au sein de l'UDC que l'APF compte le plus de fidèles. C'est ce que révèle un classement établi par l'association avant les élections de 2023. Au cours de la dernière législature, l'UDC a voté à 93% en conformité avec les positions de l'APF sur des dossiers touchant l'aménagement du territoire, le droit du bail, l'énergie, les impôts et la valeur locative. Au PLR, le taux atteignait 85%, au Centre 72% et chez les Verts libéraux près de 50%. Au PS et chez les Verts, il était inférieur à 10%. Les conseillers nationaux UDC Monika Rüegger et Alois Huber ont voté à 95% dans le sens de l'APF. Au PLR, Christian Wasserfallen a obtenu le meilleur score avec 94%, tandis qu'au Centre, Ida Glanzmann a atteint 84%.

Michael Hermann identifie une autre raison au vote du parlement, majoritairement défavorable aux locataires. La plupart des députés sont eux-mêmes propriétaires de leur logement. Ils ne connaissent pas l'angoisse que vivent de nombreux locataires confrontés à la pénurie de logements et aux loyers élevés.

Selon une enquête du «Blick», 70% des parlementaires sont propriétaires de leur logement. Chez les députés du PLR, du Centre et de l'UDC, cette proportion atteint environ 80%, tandis qu'au PS et chez les Verts, un peu plus de la moitié possèdent un bien.

Toutes les mesures proposées contre les loyers abusifs ont échoué, de même que les demandes visant à mieux protéger les locataires en cas de résiliation de bail.



Zwar konnte sich der Durchschnittsverdiener in den siebziger Jahren noch eher ein Haus leisten als heute, aber der Rest des Lebens ist in der Zwischenzeit günstiger und qualitativ besser geworden. ILLUSTRATION ANJA LEMCKE / NZZ

MATTHIAS BENZ

Im Jahr 1975 zog der Sekundarlehrer Roman Benz mit seiner Familie in eine Kleinstadt am Bodensee. Er suchte eine neue Herausforderung, die Kinder waren noch klein – ein guter Zeitpunkt, um an einem neuen Ort Wurzeln zu schlagen. Mithilfe der Schulgemeinde fand die Familie eine passende Wohnung. Besonders gross war sie nicht, aber nahe der Schule, und sie hatte zwei Kinderzimmer und ein Büro, in dem der Lehrer vorbereiten und Prüfungen korrigieren konnte. «Wir wollten uns eine gute Wohnung leisten», sagt seine Ehefrau Erika im Rückblick. «Dafür mussten wir uns aber finanziell nach der Decke strecken.»

Die Familie Benz war eine typische Mittelstandsfamilie in der Schweiz der 1970er Jahre: der Vater berufstätig in guter Stellung, die Mutter Hausfrau, eine Tochter, ein Sohn – der Autor dieses Artikels. Was konnte sich die Familie damals für ein Leben leisten? Und wie geht es einer ähnlichen Schweizer Familie heute – fünfzig Jahre später?

In der heutigen Schweiz zweifeln viele Menschen am wirtschaftlichen Fortschritt. Die Gegenwart wird als eine Zeit der Krisen wahrgenommen: Pandemie, Ukraine-Krieg, Inflation, Zuwanderung – breite Kreise der Gesellschaft haben das Gefühl, dass sich ihr Leben in den letzten Jahren nicht verbessert hat. Doch auch die 1970er waren eine Zeit der Krisen. Nach dem Ölpreisschock von 1973 stieg die Inflation in der Schweiz auf 10 Prozent. Weltweit setzte eine Wirtschaftskrise ein. Das Schweizer Bruttoinlandsprodukt sank nach einem jahrzehntelangen Wirtschaftsboom. Der Club of Rome veröffentlichte seinen Bericht zu den «Grenzen des Wachstums». Ein ökologisches Bewusstsein machte sich breit. Der Fortschrittglaube der Nachkriegszeit wich der Wachstumsskepsis.

Damals konnten sich viele nicht vorstellen, dass sich der Wohlstand in der Schweiz weiter vermehren würde. Doch genau das ist passiert. Ein datenbasierter Vergleich von Löhnen über Konsummöglichkeiten bis zur Lebensqualität zeigt: Die Schweizer haben heute in vielen Bereichen ein besseres Leben als vor

Den Schweizern geht es besser als vor fünfzig Jahren

Viele Menschen zweifeln am wirtschaftlichen Fortschritt. Doch ein Rückblick zeigt: Der Lebensstandard ist seit 1975 deutlich gestiegen

fünfzig Jahren. Doch uneingeschränkt gilt dieser Befund nicht.

Die Löhne sind gestiegen

Als Roman Benz im Jahr 1975 seine neue Stelle als Sekundarlehrer antrat, verdiente er 4850 Franken im Monat. Das zeigen seine damaligen Lohnausweise. Mitte der 1970er war das ein überdurchschnittlich gutes Gehalt. In der gesamten Schweizer Wirtschaft lag der Durchschnittslohn für qualifizierte Angestellte laut Statistiken bei 2420 Franken im Monat.

Sekundarlehrer verdienen auch heute noch überdurchschnittlich gut. Im Kanton St. Gallen erhält eine Lehrkraft mit vergleichbarer Berufserfahrung im Jahr 2025 einen Monatslohn von 10 520 Franken. Das heisst, in den vergangenen fünfzig Jahren hat sich der Lohn eines Sekundarlehrers mehr als verdoppelt. Noch besser sieht es für die meisten anderen Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer in der Schweiz aus. Zwischen 1975 und 2025 hat sich der Durchschnittslohn laut dem Lohnindex des Bundesamtes für Statistik (Bfs) fast verdreifacht.

Doch die Löhne sind nur eine Seite der Medaille. Was man sich davon leisten kann, hängt auch von den Lebenshaltungskosten ab. Die Preise für einen durchschnittlichen Warenkorb haben sich laut dem Bfs in den vergangenen fünfzig Jahren ungefähr verdoppelt. Mithin hat sich die Kaufkraft eines Sekundarlehrers nicht wesentlich vergrössert. Dem Durchschnittsschweizer geht es allerdings besser: Er kann sich von seinem Lohn heute rund ein Drittel mehr Güter und Dienstleistungen kaufen als 1975. Das ist eine klare Steigerung der realen Kaufkraft.

Weitere Faktoren deuten darauf hin, dass der Wohlstand zugenommen hat. Die Schweizer müssen heute für ihren Lohn weniger lang arbeiten als früher. 1975 lag die normale Arbeitszeit in einem Vollzeitjob bei 45 Stunden pro Woche. 2025 arbeiten die Schweizer noch 41,5 Stunden.

Zudem war es 1975 normal, dass eine Familie nur ein Einkommen hatte. Erika Benz war Hausfrau. Sie engagierte sich ehrenamtlich, begann aber erst Mitte der 1980er Jahre wieder für Lohn zu arbeiten, als die Kinder grösser waren – und

auch dann noch war dies eher die Ausnahme. Heute sind Frauen viel stärker ins Arbeitsleben integriert. Familien erzielen meist eineinhalb Einkommen. Das bedeutet mehr Arbeit – aber Familien können sich auch mehr leisten als 1975.

Komfortableres Wohnen

Die persönliche Wahrnehmung der Kaufkraft hängt oft davon ab, was die grossen Ausgabenposten im Leben kosten: Wie hoch ist die Miete, wie teuer ist ein Auto, wie viel kosten die Ferien?

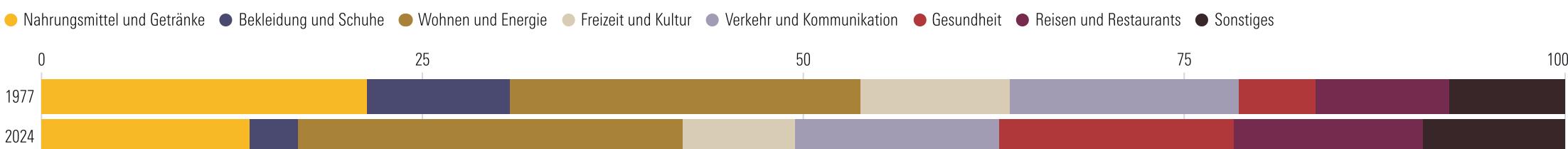
Die Familie Benz zahlte für ihre 5½-Zimmer Wohnung im Jahr 1975 rund 900 Franken pro Monat inkl. Nebenkosten. Das war knapp ein Fünftel des Haushaltseinkommens. Seitdem sind die Mieten deutlich gestiegen – besonders die sogenannten Angebotsmieten, die man bezahlt, wenn man in eine neue Wohnung zieht. Heute beklagen sich viele, man könne sich keine anständige Wohnung mehr leisten.

Doch das ist ein verzerrtes Bild. Im langfristigen Vergleich zeigt sich, dass die Angebotsmieten in der Schweiz ungefähr gleich stark gestiegen sind wie die Löhne: Seit 1975 hat sich beides knapp verdreifacht. Der Durchschnittsverdiener muss also für eine neue Wohnung ungefähr den gleichen Teil seines Einkommens aufwenden wie vor fünfzig Jahren. Dafür erhält er jedoch meist eine Unterkunft von besserer Qualität: Die durchschnittliche Wohnungsgröße ist seit 1970 gestiegen. Auch der Ausbaustandard hat sich verbessert – ein Geschirrspüler beispielsweise gehört heute zur Norm.

Die Familie Benz kaufte sich nie ein Haus. Die Schulgemeinde wünschte, dass die Lehrer in dem Ort wohnen, in dem sie arbeiten – und dort war das Angebot an Einfamilienhäusern sehr begrenzt. Im Rückblick wäre 1975 allerdings ein guter Zeitpunkt gewesen, um sich ein Haus zu kaufen. Die Hauspreise sind laut Nationalbank-Daten in der Schweiz stark gestiegen – besonders ab 2010, als Hypotheken wegen der Nullzinsen kaum mehr etwas kosteten. Der Preis eines Einfamilienhauses hat seit 1975 stärker zugenommen (+250 Prozent) als der Durchschnittslohn (+178 Prozent). In diesem

Die Schweizer geben heute weniger für Lebensmittel und Kleider aus

Anteil am Warenkorb eines Schweizer Durchschnittshaushalts, in Prozent



QUELLE: BFS

NZZ / mbe.

Punkt stimmen die gegenwärtigen Klagen: Vor fünfzig Jahren konnte sich der Durchschnittsschweizer eher ein Haus leisten als heute.

Autos gleich teuer, aber besser

Im Jahr 1974 kam der VW Golf auf den Markt. Er wurde das erfolgreichste Auto Europas. Bis heute wird der Golf produziert – mittlerweile in der achten Modellgeneration. Die Familie Benz hatte keinen Golf, sondern einen Ford. Aber am Beispiel des VW Golf lässt sich verlässlich nachzeichnen, wie sich der Preis eines Autos über die vergangenen fünfzig Jahre entwickelt hat: Der erste VW Golf (Basismodell) kostete in der Schweiz 10 045 Franken. Bei den folgenden Modellgenerationen erhöhte VW den Preis für die Schweizer Kundschaft jeweils so stark, wie die Durchschnittslöhne gestiegen waren. Das zeigten historische Preislisten. Heute kostet das Golf-Basismodell 28 600 Franken. Somit haben sich sowohl der Preis für einen Golf wie auch die Durchschnittslöhne ungefähr verdreifacht. Ein neues Auto ist heute also nicht billiger als 1975.

Doch die Kunden bekommen heute ein Auto von ganz anderer Qualität. Der erste Golf war rudimentär ausgestattet: ein einfaches Dreiwellenradio kostete 395 Franken extra. Im aktuellen Basismodell ist ein Infotainment-System mit Bildschirm inklusive. Nicht nur bei Komfort und Motorisierung, sondern auch bei der Sicherheitsausstattung haben sich die Autos weiterentwickelt. Das spiegelt sich auch in der Zahl der Unfälle im Straßenverkehr. Mitte der 1970er Jahre starben häufig Menschen im Straßenverkehr. Auf 100 000 Einwohner – ungefähr eine Stadt von der Größe Winterthurs – kamen pro Jahr 20 Verkehrstote. Heute sind es 2,5. Das Leben der Schweizer ist weniger gefährlich geworden.

Günstiger in die Ferien

Die Familie Benz fuhr Mitte der 1970er Jahre nach Spanien in die Sommerferien: zwei Wochen an der Mittelmeerküste in einer Ferienwohnung für Selbstkocher. Per Auto ging es von der Schweiz durch Frankreich. Auf der Reise übernachtete die Familie im Zelt auf Campingplätzen. Das gehörte zur Normalität des Schweizer Mittelstands. Lehrerkollegen von Roman Benz machten Ferien in der Schweiz, gingen nach Italien oder fuhren mit dem Anhänger auf einen Campingplatz in Frankreich. Fernreisen leistete sich kaum jemand.

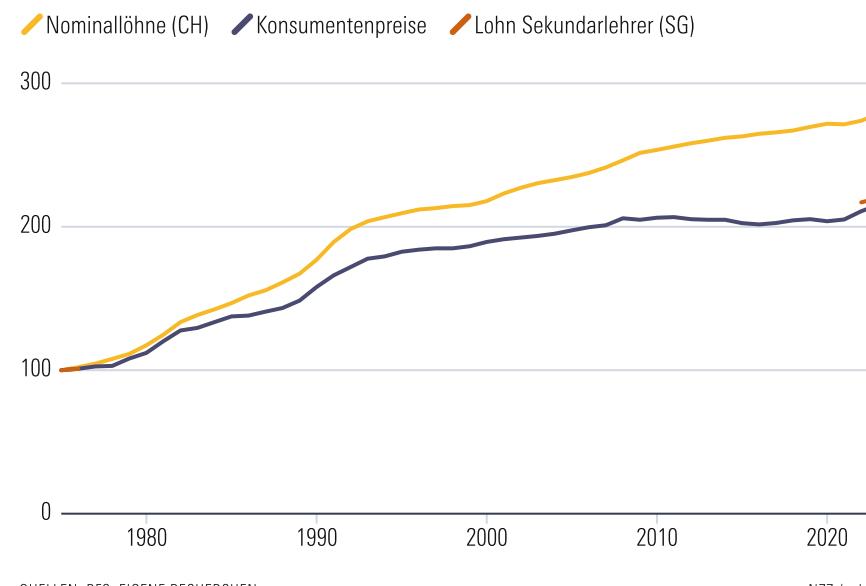
Wie viel Ferien 1975 kosteten, zeigen Reiseprospekte aus dem Archiv des Schweizer Reisebüros Hotelplan. Der Kundschaft wurden etwa die Appartements Casal Monbijou in Tossa de Mar angeboten («sehr gepflegte Anlage im spanisch-rustikalen Stil»). Die Selbstkocher-Ferienwohnung für vier Personen kostete für zwei Wochen 1180 Franken. Dazu kamen die Autoreise sowie die Verpflegung.

Heute muss man für eine vergleichbare Ferienwohnung in Tossa de Mar ungefähr doppelt so viel bezahlen. Mittelmeerferien sind also teurer geworden – aber gleichzeitig hat sich der Durchschnittslohn in der Schweiz fast verdreifacht. Das heisst, dass sich die Schweizerinnen und Schweizer heute mehr und bessere Ferien leisten können als 1975.

Besonders Flug- und Fernreisen sind viel günstiger geworden. Im Jahr 1975 kostete ein Flug Zürich–New York laut dem Hotelplan-Prospekt während der Sommerferien 940 Franken. Eine vierköpfige Durchschnittsfamilie musste also für einen solchen Flug mehr als einen Monatslohn aufwerfen. Heute kommt man für rund 600 Franken pro Person nach New York und zurück. Eine Familie kann also für den Bruchteil eines Monatslohns nach Amerika reisen.

Die Löhne sind stärker gewachsen als die Preise

Indexierte Entwicklung, 1975 = 100

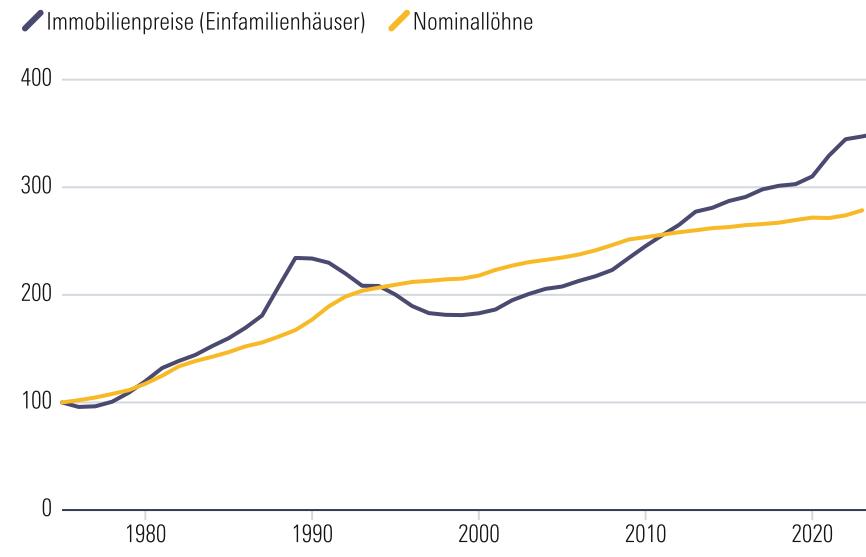


QUELLEN: BFS, EIGENE RECHERCHEN

NZZ / mbe.

Die Häuserpreise steigen seit den 2010er Jahren

Indexierte Entwicklung, 1975 = 100



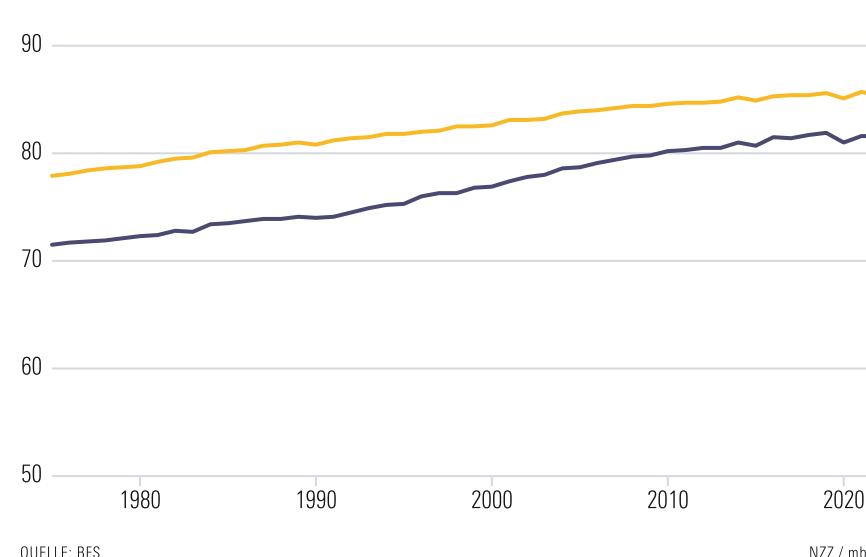
QUELLEN: SNB, BFS

NZZ / mbe.

Die Schweizer leben deutlich länger als vor 50 Jahren

Lebenserwartung bei Geburt, in Jahren

Männer Frauen



QUELLE: BFS

NZZ / mbe.

Die veränderten Konsummöglichkeiten spiegeln sich im Warenkorb des Schweizer Durchschnittshaushalts, den das BfS regelmäßig ermittelt.

Es bleibt mehr für Luxus

Mitte der 1970er Jahre gaben die Schweizer noch viel Geld für Grundbedürfnisse aus. Rund 30 Prozent des Haushaltssubudgets wurden für Lebensmittel sowie Kleider und Schuhe aufgewendet. Heute sind es noch 17 Prozent. Gleichzeitig ist das Angebot an Lebensmitteln und Kleidern besser und vielfältiger geworden. Im Gegenzug haben die Schweizer Haushalte finanziellen

Spielraum erhalten, um sich ein schöneres und längeres Leben zu leisten. Für Reisen und Restaurants beispielsweise wird heute deutlich mehr ausgegeben als Mitte der 1970er Jahre. Am stärksten zugenommen haben die Aufwendungen für die Gesundheit. Sie ist ebenfalls ein «Luxusgut»: Wenn die Grundbedürfnisse gedeckt sind, investieren die Menschen mehr ins gesundheitliche Wohlergehen.

Verbesserte Umweltqualität

Die Lebensqualität hängt nicht nur von Löhnen und Konsummöglichkeiten ab, sondern auch vom gesellschaftlichen und

natürlichen Umfeld. Ein wichtiger Faktor ist die Umweltqualität. Als die Familie Benz Mitte der 1970er Jahre an den Bodensee zog, galt dieser als Problemfall. Das Wasser drohte zu kippen. Mit unge reinigten Abwässern gelangte viel Phosphor in den See, was den Algenwuchs begünstigte und den Sauerstoffgehalt im Gewässer gefährlich sinken liess. Mit einer schlechten Wasserqualität kämpfte man fast überall in der Schweiz. In vielen Seen und Flüssen war das Baden verboten. «Algen- und Schaumteppiche bedeckten einige Gewässer und manchmal sah man tote Fische an der Wasseroberfläche treiben», schreibt das Bundesamt für Umwelt in einer Rückschau.

Seither ist es gelungen, die Wasserqualität in den Schweizer Gewässern zu verbessern – vor allem dank dem Bau von Kläranlagen und der Reduktion des Düngens in der Landwirtschaft. Der Phosphorgehalt im Bodensee hat Mitte der 1990er Jahre den behördlichen Grenzwert unterschritten.

Das Baden in Seen und Flüssen ist heute eine Lieblingsbeschäftigung der Schweizer. Das heisst allerdings nicht, dass es keine Probleme mehr gibt. In der Innerschweiz müssen zahlreiche Seen, etwa der Zugersee, künstlich belüftet werden. Der Phosphorgehalt ist weiterhin zu hoch, vor allem wegen der Überdüngung durch die Landwirtschaft.

Mehr persönliche Freiheiten

Ein wichtiger Aspekt des Fortschritts ist es, welche Freiheiten die Menschen geniessen. Besonders die Frauen in der Schweiz können heute viel selbstbestimmter leben als noch in den 1970er Jahren. Im Jahr 1971 wurde das Stimmrecht für Frauen auf nationaler Ebene eingeführt. Es erlaubte den Frauen, an Wahlen und Abstimmungen teilzunehmen und für politische Ämter zu kandidieren.

Der Ausbau persönlicher Freiheiten dauerte indessen länger. Noch in den 1970ern mussten Frauen ihren Ehemann um Erlaubnis fragen, wenn sie eine Arbeitsstelle antreten wollten. Der Mann musste den Arbeitsvertrag meist mitunterzeichnen. Erst mit der Revision des Eherechts im Jahr 1988 wurde diese Bestimmung abgeschafft. Eingeschränkt war auch die Freiheit des Zusammenlebens. Konkubinatspaare erhielten in vielen Schweizer Kantonen in den 1970ern keine Wohnung, weil das Konkubinat formell verboten war. Die meisten Kantone änderten ihre Gesetze erst in den 1980er Jahren. Solche Einschränkungen der persönlichen Freiheit kann man sich heute kaum mehr vorstellen.

Länger und zufrieden leben

Nicht zuletzt führen die Schweizerinnen und Schweizer heute länger ein glückliches Leben als vor fünfzig Jahren. Im Jahr 1975 war es nicht die Norm, dass die Menschen ein hohes Alter erreichten. Die durchschnittliche Lebenserwartung lag bei 71,5 Jahren (Männer) und 78 Jahren (Frauen). Dank steigendem Wohlstand, medizinischem Fortschritt und gesünderer Lebensweise hat sich die Lebenserwartung seither deutlich erhöht. Heute können Männer in der Schweiz mit 81,5 Lebensjahren rechnen und Frauen mit 85,5 Jahren. Das ist ein Plus von 10 Jahren bei den Männern und von 7,5 Jahren bei den Frauen.

Das vielleicht umfassendste Mass für die Lebensqualität ist die Lebenszufriedenheit. In Umfragen geben die Schweizerinnen und Schweizer seit Jahrzehnten eine hohe Zufriedenheit mit ihrem Leben an – im Durchschnitt einen Wert von 8 auf einer Skala von 0 (sehr unzufrieden) bis 10 (sehr zufrieden).

Die Lebenszufriedenheit hat sich zwischen 1975 und 2025 kaum verändert. Das ist allerdings nicht negativ zu sehen. Bereits in den 1970ern lag die Zufriedenheit der Schweizer im internationalen Vergleich auf einem so hohen Niveau, dass eine Steigerung schwierig war. Die positive Nachricht lautet: Die Schweiz gehört auch heute noch zu den glücklichsten Ländern auf der Welt.

In welchem Jahr würden die Menschen wohl lieber leben, wenn sie frei wählen könnten? 1975 oder 2025? Dieses Gedankenexperiment muss jeder für sich beantworten. Was die wirtschaftliche Entwicklung angeht, spricht vieles dafür, dass es den Schweizerinnen und Schweizern heute besser geht als vor fünfzig Jahren.